

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Commissariat général au développement durable

*Direction de la recherche et de l'innovation*

**Décision du 10 mai 2012 portant nomination des membres du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « risques liés à l'activité humaine – risques anthropiques »**

NOR : DEVD1222549S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la recherche et de l'innovation,  
Vu la circulaire du 25 janvier 2011 relative au nouveau dispositif des comités d'évaluation scientifique et technique de domaine,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. Marc CAFFET, ingénieur général des mines, membre permanent de la 4<sup>e</sup> section « risques, sécurité, sûreté » du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD/S4), est nommé président du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « risques liés à l'activité humaine – risques anthropiques ».

Article 2

Sont nommés membres du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « risques liés à l'activité humaine – risques anthropiques » en tant que personnalités, internes ou externes au ministère, choisies pour leur compétence dans le domaine considéré :

Mme Dominique DARMENDRAIL, docteur en hydrogéologie, hydrogéochimie, chargée de mission affaires européennes à la direction générale, bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

M. Henri LEGRAND, ingénieur général des mines, membre permanent de la 4<sup>e</sup> section « risques, sécurité, sûreté » du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD/S4).

M. Jean Nicolas ORMSBY, médecin général inspecteur de la santé publique, directeur adjoint de la direction de l'évaluation des risques, chargé de la santé environnement à l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

M. Éric PREMAT, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, docteur en acoustique, directeur adjoint au Centre d'études des tunnels (CETU).

M. Éric VINDIMIAN, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional Languedoc-Roussillon à l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA).

Article 3

Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 10 mai 2012.

L. TAPADINHAS